

Monsieur le Président de la République

Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Objet : Demande d'intervention

réf: cinq familles devant la justice. Naomie, Lolita, Lucia, et Terry et Nello

Monsieur le Président de la République,

Le 31 janvier 2014, au Tribunal de Grande Instance de Bobigny, cinq familles se trouvaient devant la justice pour demander des comptes aux laboratoires GSK, Pfizer, et Sanofi dans le cadre de la reconnaissance des effets secondaires des vaccins et la demande d'indemnisation pour leurs enfants qui sont aujourd'hui handicapés.

Nous citoyen, attendons de la justice française la reconnaissance des effets secondaires des vaccins inoculés à ces enfants, enfants qui ne présentaient aucun problème de santé avant les injections desdits vaccins et qui aujourd'hui sont lourdement handicapés.

Je sollicite votre haute bienveillance en qualité de garant du respect des droits sur les points suivants :

- Comme vous le savez et cela a déjà été révélé dans d'autres affaires similaires aux nôtres, que les collègues d'experts mandatés par les tribunaux dans les affaires concernant l'implication des laboratoires pharmaceutiques manquent de transparence dans leurs rendus. Ils n'ont pas de ligne particulière de conduite, ni de règle particulière à respecter. Leurs décisions peuvent être aléatoires car elles peuvent dépendre des personnes désignées au sein desdits collèges et de leurs humeurs. De plus, il semblerait que certains médecins nommés comme experts soient sous l'influence des laboratoires pharmaceutiques ou manquent totalement d'impartialité.
- De plus, nous savons déjà que les frais relatifs au mandatement et aux expertises diligentées seront à la charge des familles, qui je vous le rappelle ont des revenus modestes, et que bien

d'autres charges devront être portées par les mêmes familles ce qui aura pour effet de pousser lesdites familles à renoncer à se défendre sur le plan judiciaire pour leur enfant.

Monsieur le Président de la République, outre le respect que je vous dois, je m'adresse à l'homme politique car vous êtes en capacité de faire évoluer cette situation, mais aussi au père que vous êtes, j'en appelle à vos qualités de cœur, et vous prie de veiller à ce que la justice dans cette affaire soit rendue non seulement dans le cadre d'une totale transparence mais aussi qu'elle soit totalement accessible pour l'ensemble des parties.

Ayant confiance en votre bienveillance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de toute ma gratitude et de ma très haute considération.